

## RÈGLEMENT

- 1) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, se déroulera du **13 au 17 juin 2012**.
- 2) Il accueille une section non compétitive de longs-métrages en avant-première, une section non compétitive de longs-métrages, une section compétitive de longs-métrages internationaux inédits en France et une section compétitive de courts-métrages inédits en France.  
Les films de la section romantique doivent avoir pour thème le **romantisme pris au sens large**, c'est-à-dire qu'ils doivent exalter les grands sentiments humains. **La passion, l'amour et la rêverie** sont au cœur du récit, en harmonie avec la tradition romantique de Cabourg. Le Festival projette des films de fiction en bêta, 35 mm, numérique. La sélection est ouverte à aux films dont **la réalisation a débuté** après le **1<sup>er</sup> janvier 2011**. Les réalisations non francophones doivent être sous-titrées **en français**.
- 3) La date limite d'inscription est fixée au **2 mai 2012**. La sélection s'effectue à partir du 4 janvier de préférence sur copie 35 mm, ou sur DVD au siège du **Festival du Film de Cabourg : 27 rue Cardinet, 75017 Paris - Tél : 01 58 62 56 09**. Fax : 01 58 62 56 10. L'envoi de DVD se fera aux frais des participants et devra contenir une fiche d'inscription complétée et signée, la fiche technique du film ainsi qu'une filmographie de son réalisateur.
- 4) Tout réalisateur ou producteur ayant proposé un film en sélection sera informé des décisions du comité de sélection à partir du 7 mai . En cas de sélection, il devra envoyer au Festival du Film de Cabourg un synopsis, des photos du film et du réalisateur (format numérique souhaitable) pour la rédaction du catalogue et la presse.
- 5) **Courts** en compétition : la durée ne doit pas excéder **30 minutes** (générique compris). Les films sélectionnés devront être mis à la disposition des organisateurs à l'Agence du Court Métrage ou déposés au siège du Festival au plus tard le 4 juin 2012.  
Un jury composé d'acteurs, de réalisateurs et de cinéphiles récompensera le meilleur film et décernera **Le Prix du meilleur film court** de l'année, prix doté de prestations techniques et espaces publicitaires. Le film primé devra faire figurer le logo du festival et la mention "**Grand Prix du court-métrage 2012/ Festival de Cabourg**" au générique.
- 6) **Longs** : Les films sélectionnés devront être à la disposition du Festival au plus tard le 4 juin 2011.
  - a) **Films en compétition** : Un jury récompensera le meilleur film et décernera le **Grand Prix du Festival de Cabourg 2012**, prix doté en espaces rédactionnels ou publicitaires par nos partenaires média. Le film primé devra faire figurer lors de sa campagne d'affichage le logo du festival ainsi que la mention "**Grand Prix du Festival de Cabourg 2012**" et si possible le mentionner dans l'ensemble de sa communication lors de sa sortie.
  - b) **Films hors compétition** : Aucune exigence particulière ne sera requise par le Festival.
- 7) **TOUTES SECTIONS** : La participation au Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, implique l'autorisation de passage à l'antenne des télévisions régionales ou étrangères **d'extraits de films**.
- 8) Le départ et le retour des copies physiques (à partir du 17 juin 2012) se fera au siège du Festival du Film de Cabourg ou sur arrangement préalable avec le transporteur officiel du Festival . Les copies sont assurées par l'assureur du festival entre leur lieu d'enlèvement et leur retour. Chaque boîte et chaque copie devra être revêtue d'une étiquette comportant le nom et l'adresse du réalisateur ou du producteur, le format de l'image, le cadre et la durée **et accompagnés d'extraits sur cassette beta SP ou DVD ou en téléchargement**. Seules les copies en parfait état de projection seront acceptées. Pendant la durée du Festival, aucun film ne peut être retiré de la sélection.
- 9) Les films en compétition seront prêtés gratuitement pour toute la durée du Festival.
- 10) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques prend en charge les frais d'assurances entre la réception et le renvoi des films à l'Agence du Court Métrage ou au siège du Festival. En cas de perte ou de détérioration d'une copie pendant cette période, la responsabilité des organisateurs n'est engagée que pour la valeur de remplacement de cette copie.
- 11) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques invitera les réalisateurs et les deux acteurs/ actrices principaux vivant en France métropolitaine dont les films auront été sélectionnés pendant trois jours et deux nuits (dates à préciser ultérieurement en fonction de la programmation), hébergement, petits-déjeuners et dîners compris. Les déjeuners sont à la charge des réalisateurs ou producteurs.
- 12) Le Conseil d'Administration du Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques est chargé de régler les cas non prévus au règlement et d'accorder les dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur la demande expresse et motivée des participants.

13) **La participation au Festival du Film de Cabourg, Journées Romantiques implique l'adhésion au présent règlement.** Il s'applique à la prochaine édition du Festival du Film de Cabourg qui aura lieu du 13 au 17 juin 2012.

## INSCRIPTION PRÉSÉLECTION COURT-MÉTRAGES

Je, soussigné (e) :

Fonction :

propose au Comité de Sélection le court-métrage (**DCP? 35 mm ? Beta ?**) suivant :

Titre :

Durée :

Date de fin de réalisation :

N & B / Couleur ?

Cadre :

n° Visa :

Son :

PRODUCTION :

Adresse :

Téléphone :

@

Portable :

RÉALISATION :

Adresse :

Téléphone :

@

Portable :

Réalisation(s) précédente(s) :

SYNOPSIS :

Participation à d'autres manifestations / Prix ou mentions obtenus :

L'inscription du film à la sélection du *Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques* implique l'acceptation totale du règlement ci-joint.

Ce formulaire sera utilisé afin de compléter le catalogue, nous comptons sur vous pour le remplir au mieux!

Fait le :

à :

Mention manuscrite Lu et approuvé,

Signature

**Veillez svp, joindre à ce formulaire une fiche technique un cv + photo numérique du réalisateur et 2 ou 3 photos HD numériques du film, merci.**



## INSCRIPTION LONG-MÉTRAGES PANORAMA

Je, soussigné (e) :

Fonction :

accepte de présenter en avant-première le long-métrage (**DCP? 35 mm ?**) suivant :

Titre :

Durée :

Date de fin de réalisation : (mois/année)

n° Visa :

N & B / Couleurs ?

Cadre :

Son :

Sous-titres : (*langues*)

PRODUCTION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@ :

DISTRIBUTION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@ :

SYNOPSIS :

Participations à d'autres manifestations / Prix ou mentions obtenus :

L'inscription du film dans la section hors compétition du *Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques* implique l'acceptation totale du règlement ci-joint.

Ce formulaire sera utilisé afin de compléter le catalogue, nous comptons sur vous pour le remplir au mieux!

Fait le :

à :

Mention manuscrite Lu et approuvé :

Signature :

**Veillez svp, joindre à ce formulaire une fiche technique, un cv + photo numérique HD du réalisateur et 2 ou 3 photos numériques du film, merci.**